

CONVENTION D'ACCUEIL POUR L'OBSERVATION D'UNE SEANCE
DE TP- Année 2025- 2026

Cette convention définit les relations du collège d'origine : Collège Molière
Adresse : 68 rue Molière 94200 IVRY s/Seine
Courriel : c.r.:0941026E@ac-creteil.fr Tél : 01.46.70.13.00
Représenté par Louise Trocenenne (Principale)

avec le LYCEE ROMAIN ROLLAND d'Ivry, représenté par M. Frédéric GAUTHIER, proviseur
17 rue Lucien Nadaire, 94200 Ivry

Cette convention concerne l'élève :
NOM : Ronat-Sieu Prénom : Alexandre
Classe — 3^e B
Nom du professeur principal : M.F. PALAMA Tél : 06.12.50.02.83

Afin de mieux éclairer leur choix d'orientation, il s'agit de permettre à des élèves de 3^{ème}, de venir découvrir les formations proposées au, à travers l'observation d'une séquence pédagogique, des échanges avec les élèves, les enseignants.

Article 1 : Le mini stage aura lieu :
LE 25/10/23
de 10 h à 12 h

Discipline observée : Physique - Chimie

L'élève accueilli s'engage à respecter les horaires imposés et le règlement intérieur.

- Article 2 : L'établissement d'origine prévoit toutes dispositions d'assurance concernant les élèves qu'il envoie en stage au lycée Romain Rolland.
- Article 3 : Ce mini-stage ne peut se dérouler qu'avec l'accord des familles, qui devront co-signer la présente convention.

Chef d'établissement
18/03/26
(date et signature)
La Principale
SEINE-SAINT-DENIS
DEPARTAMENT SUR SEINE

Représentant légal de l'élève
(date et signature)
le 16/3/26
Julien

Elève
(date et signature)
le 16/3/26
A

Proviseur du
Lycée R.ROLLAND
(date et signature)

Cette partie sera complétée par le Lycée ROMAIN ROLLAND
Date et horaires du mini-stage :
Stage effectué OUI NON Date et signature du Professeur

CONVENTION D'ACCUEIL POUR L'OBSERVATION D'UNE SEANCE DE TP- Année 2025- 2026

Cette convention définit les relations du collège d'origine : Collège Molière
Adresse : 68 rue Molière 94200 Ivry sur Seine
Courriel : c.r. 0141026E@ac-creteil.fr Tél : 01 46 70 13 00
Représenté par Louise Trochuane (Principale)

CONVENTION D'ACCUEIL POUR L'OBSERVATION D'UNE SEANCE DE TP- Année 2025- 2026

Cette convention définit les relations du collège d'origine : Collège Molière
Adresse : 68 rue Molière 94200 Ivry
Courriel : c.r. 0141026E@ac-creteil.fr Tél : 01 46 70 13 00
Représenté par

avec le LYCEE ROMAIN ROLLAND d'Ivry, représenté par M. Frédéric GAUTHIER, proviseur
17 rue Lucien Nadaire, 94200 Ivry

Cette convention concerne l'élève :
NOM : BOULAT Prénom : Daphné
Classe : 3^oB
Nom du professeur principal : M. PALAMA Tél :

Afin de mieux éclairer leur choix d'orientation, il s'agit de permettre à des élèves de 3^{ème}, de venir découvrir les formations proposées au, à travers l'observation d'une séquence pédagogique, des échanges avec les élèves, les enseignants.

Article 1 : Le mini stage aura lieu :

LE 25/03/2026
de 10 h à 12 h

Discipline observée : SVT

L'élève accueilli s'engage à respecter les horaires imposés et le règlement intérieur.

Article 2 : L'établissement d'origine prévoit toutes dispositions d'assurance concernant les élèves qu'il envoie en stage au lycée Romain Rolland.

Article 3 : Ce mini-stage ne peut se dérouler qu'avec l'accord des familles, qui devront co-signer la présente convention.

Chef d'établissement
18/03/26
(date et signature)

Représentant légal de l'élève
(date et signature)

Elève
(date et signature)

Proviseur du
Lycée R.ROLLAND
(date et signature)



15/02/2026
[Signature]

15/02/2026
[Signature]

Cette partie sera complétée par le Lycée ROMAIN ROLLAND

Date et horaires du mini-stage :

Stage effectué

Date et signature du Professeur

OUI NON

CONVENTION D'ACCUEIL POUR L'OBSERVATION D'UNE SEANCE DE TP- Année 2025- 2026

Cette convention définit les relations du collège d'origine : Collège Malin
Adresse : 68 Rue Malin 94200 Ivry sur Seine
Courriel : ce.0941026E@ac-creteil.fr Tél : 0166701300
Représenté par Louise Texquemi (Principale)

avec le LYCEE ROMAIN ROLLAND d'Ivry, représenté par M. Frédéric GAUTHIER, proviseur
17 rue Lucien Nadaire, 94200 Ivry

Cette convention concerne l'élève :

NOM : LAACHOU B Prénom : Amir
Classe 3e B
Nom du professeur principal : M. PALAMA Tél : 06 12 50 08 83

Afin de mieux éclairer leur choix d'orientation, il s'agit de permettre à des élèves de 3^{ème}, de venir découvrir les formations proposées au, à travers l'observation d'une séquence pédagogique, des échanges avec les élèves, les enseignants.

Article 1 : Le mini stage aura lieu :

LE 27/03
de 8 10 h à 12 h

Discipline observée : SVT

L'élève accueilli s'engage à respecter les horaires imposés et le règlement intérieur.

Article 2 : L'établissement d'origine prévoit toutes dispositions d'assurance concernant les élèves qu'il envoie en stage au lycée Romain Rolland.

Article 3 : Ce mini-stage ne peut se dérouler qu'avec l'accord des familles, qui devront co-signer la présente convention.

<p>18/03/26 (date et signature) Principale</p>	<p>17/03/2026 (date et signature)</p>	<p>17/03/26 (date et signature)</p>	<p>Proviseur du Lycée R.ROLLAND (date et signature)</p>
--	---	---	---

Cette partie sera complétée par le Lycée ROMAIN ROLLAND

Date et horaires du mini-stage :

Stage effectué Date et signature du Professeur

OUI NON

CONVENTION D'ACCUEIL POUR L'OBSERVATION D'UNE SEANCE DE TP- Année 2025- 2026

Cette convention définit les relations du collège d'origine : Molière
Adresse : 68 rue Molière
Courriel : ce.1026@ac-creteil Tél : 0146701300
Représenté par Madame Louise Troquene (principal)

avec le LYCEE ROMAIN ROLLAND d'Ivry, représenté par M. Frédéric GAUTHIER, proviseur
17 rue Lucien Nadaire, 94200 Ivry

Cette convention concerne l'élève :
NOM : PAUET Prénom : Maëlys
Classe 3ème B
Nom du professeur principal : M. PALAMA Tél : 0112500283


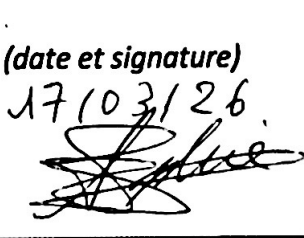
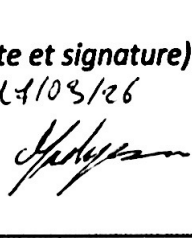
Afin de mieux éclairer leur choix d'orientation, il s'agit de permettre à des élèves de 3^{ème}, de venir découvrir les formations proposées au, à travers l'observation d'une séquence pédagogique, des échanges avec les élèves, les enseignants.

Article 1 : Le mini stage aura lieu :
LE 25/03
de 10 h à 12 h

Discipline observée : SVT

L'élève accueilli s'engage à respecter les horaires imposés et le règlement intérieur.

- Article 2 : L'établissement d'origine prévoit toutes dispositions d'assurance concernant les élèves qu'il envoie en stage au lycée Romain Rolland.
Article 3 : Ce mini-stage ne peut se dérouler qu'avec l'accord des familles, qui devront co-signer la présente convention.

Chef d'établissement <u>18/03/26</u> (date et signature) 	Représentant légal de l'élève (date et signature) <u>17/03/26</u> 	Elève (date et signature) <u>24/03/26</u> 	Proviseur du Lycée R.ROLLAND (date et signature)
--	---	--	--

Cette partie sera complétée par le Lycée ROMAIN ROLLAND
Date et horaires du mini-stage :
Stage effectué Date et signature du Professeur
 OUI NON

CONVENTION D'ACCUEIL POUR L'OBSERVATION D'UNE SEANCE DE TP- Année 2025- 2026

Cette convention définit les relations du collège d'origine : Collège Molière
Adresse : 68 rue Molière, 94200 Ivry-sur-Seine
Courriel : ce.09114026e@ac-creteil.fr Tél : 0146701300
Représenté par Mme Louise Tsaqueme

avec le LYCEE ROMAIN ROLLAND d'Ivry, représenté par M. Frédéric GAUTHIER, proviseur
17 rue Lucien Nadaire, 94200 Ivry

Cette convention concerne l'élève :
NOM : DIABY EOANA Prénom : FANTA
Classe 3^eB
Nom du professeur principal : M. Paloma Tél : 0612500273

Afin de mieux éclairer leur choix d'orientation, il s'agit de permettre à des élèves de 3^{ème}, de venir découvrir les formations proposées au, à travers l'observation d'une séquence pédagogique, des échanges avec les élèves, les enseignants.

Article 1 : Le mini stage aura lieu :

LE 27/03/2026
de 9 h à 10 h

Discipline observée : SVT

L'élève accueilli s'engage à respecter les horaires imposés et le règlement intérieur.

Article 2 : L'établissement d'origine prévoit toutes dispositions d'assurance concernant les élèves qu'il envoie en stage au lycée Romain Rolland.

Article 3 : Ce mini-stage ne peut se dérouler qu'avec l'accord des familles, qui devront co-signer la présente convention.

Chef d'établissement

18/03/26

(date et signature)

Représentant légal de l'élève

(date et signature)

Elève

(date et signature)

Proviseur du

Lycée R.ROLLAND

(date et signature)



Fanta

Cette partie sera complétée par le Lycée ROMAIN ROLLAND

Date et horaires du mini-stage :

Stage effectué

OUI NON

Date et signature du Professeur